

# CONCEPT EDUCATIF



Foyer pour enfants  
Appartement pour adolescents

# CONCEPT NID CLAIRVAL

|       |  |    |
|-------|--|----|
| 1     | Origine et historique.....   | 3  |
| 1.1   | Origine de 1926 à nos jours.....                                       | 3  |
| 1.2   | Mandat /Les statuts.....   | 3  |
| 1.2.1 | A qui le nid s'adresse—t-il ?.....                                     | 3  |
| 1.2.2 | Situation, structure architecturale.....                               | 4  |
| 1.2.3 | Structures éducatives.....   | 4  |
| 2     | Reconnaissance et subventionnement .....                               | 6  |
| 2.1   | Justice et Police .....  | 6  |
| 2.2   | Direction santé publique.....  | 6  |
| 3     | Ligne éducative.....   | 6  |
| 3.1   | Finalité générale .....  | 6  |
| 3.2   | Ligne pédagogique .....  | 7  |
| 3.2.1 | Concept familial .....   | 7  |
| 3.2.2 | Camps.....   | 8  |
| 3.2.3 | Equipe pluridisciplinaire (consultant,formations stage, éducés,) ..... | 8  |
| 3.2.4 | Axe familial / partenariat.....  | 9  |
| 3.3   | Axe de travail .....   | 9  |
| 3.3.1 | NE.....  | 9  |
| 3.3.2 | NA .....   | 12 |
| 3.3.3 | Passerelle.....  | 14 |
| 3.3.4 | A.E.M.O. ....  | 14 |
| 4     | Mise en œuvre de l'action éducative .....                              | 15 |
| 4.1   | Colloques.....   | 15 |
| 4.2   | Synthèses.....   | 16 |
| 4.3   | Grille d'observation.....  | 16 |
| 4.4   | Journal de bord.....   | 16 |
| 4.5   | Règlement.....   | 16 |
| 4.6   | Divers .....   | 17 |
| 4.6.1 | Exclusion.....   | 17 |
| 4.6.2 | Procédure d'information en cas d'abus sexuel.....                      | 17 |
| 4.6.3 | Accès aux dossiers .....   | 17 |
| 4.6.4 | Procédures.....  | 17 |
| 5     | Perspectives .....   | 18 |

# 1 Origine et historique

## 1.1 Origine de 1926 à nos jours

Le Mouvement Enfance et Foyer, association qui est le support juridique du Nid Clairval, a été créé le 12 avril 1926 sous le nom de l'Oeuvre Séraphique de Charité (Tiers Ordre de St-François). Les organes de l'association sont : L'Assemblée Générale et le Comité de direction. Depuis l'origine en 1926, jusqu'à nos jours, l'évolution du Nid Clairval a suivi et épousé les différentes époques qu'il a traversées (St-Apolline, Courtepin). Depuis 1978 il occupe une maison construite spécifiquement pour remplir son mandat, à Givisiez.

## 1.2 Mandat /Les statuts

### Art.1 Constitution et dénomination

Le Mouvement Enfance et Foyer (ci-après aussi « Mouvement » ou « MEF ») est une association constituée au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Elle est reconnue d'utilité publique par Arrêté du Conseil d'Etat du 27 mai 1939. Elle est constituée pour une durée indéterminée.

### Art.2 Siège

Le siège du Mouvement est à Givisiez.

### Art.3 Buts et moyens

Le Mouvement Enfance et Foyer a pour but d'encadrer et protéger les enfants et adolescents en difficultés. Pour atteindre ce but, le mouvement :

- a) exploite en particulier Le Nid Clairval, lieu d'accueil reconnu par l'Etat et la Confédération
- b) gère un service d'adoption
- c) peut procéder à toute autre action, acquisition, immobilière comme mobilière, prise de participations, ... susceptibles de contribuer au but mentionné, d'améliorer l'efficacité des structures en place, de les développer ou d'en créer de nouvelles.

### 1.2.1 A qui le nid s'adresse—t-il ?

Le Nid Clairval s'adresse à des enfants et adolescents vivant d'importantes difficultés familiales et sociales qui nécessitent une prise de distance, voire une rupture longue ou momentanée du milieu de vie.

Il est ouvert tous les jours de l'année, week-ends et vacances compris.

L'équipe accepte des résidents dont le séjour est prévu sur le court, moyen et le plus souvent sur le long terme.

Lorsque l'enfant ou le jeune a peu ou pas de contacts avec sa propre famille, le Nid peut faire appel à une « famille ressource » afin que le résidant puisse tisser des liens avec d'autres personnes que des éducateurs et qu'il ait d'autres modèles de références. Une « famille ressource » n'est pas une « famille d'accueil » : elle s'engage ponctuellement comme le ferait un grand-parent ou un parrain. Si les liens deviennent plus forts elle peut alors, fonctionner comme « famille d'accueil » régulière.

Avant l'arrivée d'un jeune au Nid, différents éléments font partie du processus d'admission :

- La demande doit être faite par un organe officiel, (Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) ou un office de tutelles).
- Anamnèse fournie par l'assistant social du dit service
- Entretien avec l'assistant social
- Entretien avec le jeune, ses parents et/ou l'assistant social
- Visite du Nid et prise de contact avec les résidants et les éducateurs du Nid, en venant passer une ou deux journées ou soirées sur place.

Nos critères de non-admission sont essentiellement liés à la maladie psychiatrique et aux comportements extrêmement violents et/ou déviants (enfant ou jeune représentant un très grand danger pour les autres résidants). Ceux-ci font directement échos aux éventuels processus d'exclusion, mentionné en point 4.6.1

## **1.2.2 Situation, structure architecturale**

Le Nid Clairval se situe à Givisiez, Impasse des Hiboux 6, depuis 1978. Proche des transports publics et du centre du village, le bâtiment se trouve à la limite ville-campagne, à 10 mn du centre-ville de Fribourg. Il occupe un bâtiment spacieux de 3 étages, conçu à l'origine pour y abriter une famille et une dizaine d'enfants. Depuis 1992, l'appartement de fonction a été réaménagé et y accueille le Nid Ados. La maison offre 9 chambres individuelles et 3 chambres doubles.

Une grande surface verte, une salle de jeux, ainsi qu'une salle de conférence pour les nombreuses réunions confèrent au Nid un espace agréable.

## **1.2.3 Structures éducatives**

Le Nid Clairval dispose de quatre structures éducatives spécifiques. Le Nid Enfant (depuis 1978) et le Nid Ados (depuis 1992) se situent à l'impasse des hiboux 6 à Givisiez, tandis que Passerelle (depuis 1997) et l'A.E.M.O. (depuis 2003) se situent extra-muros. Passerelle et l'A.E.M.O. sont des structures souples ne s'activant qu'en cas de besoin.

**Nid Enfant :**

Le NE dispose de 9 à 10 places pour des enfants en âge de scolarité. Exceptionnellement, des plus petits sont admis, entre autres quand il s'agit d'une fratrie, afin de ne pas séparer les enfants. La durée du placement est estimée, d'entente avec les adultes concernés (famille, assistants sociaux, tuteur, etc.). Elle dépend surtout de l'évolution de l'enfant et/ou du contexte de vie qu'il a dû quitter.

## Nid Ados :

Le Nid Ados peut accueillir des jeunes à partir de la 7<sup>ème</sup> année de scolarité. La priorité est donnée aux jeunes venant du Nid Enfants. La capacité d'accueil est de 5 à 6 personnes. La durée du placement est estimée au moment de l'admission et réévaluée en fonction de l'évolution de la situation, en partenariat avec le jeune et le réseau.

Le placement peut se poursuivre au-delà de l'âge de la majorité, soit dans la structure du Nid Ados, soit dans celle de "Passerelle", mais fera l'objet d'un contrat de placement entre le jeune adulte et le foyer.

## Passerelle :

"Passerelle", officiellement dénommée « Place de progression », est une structure destinée aux jeunes venant du Nid Ados. La capacité d'accueil de cette structure correspond à un 5 % éducatif par jeune, au maximum trois situations.

Passerelle permet d'accompagner des jeunes adultes quittant le NA dans un studio de l'agglomération fribourgeoise. Cela permet au jeune d'acquérir petit à petit son indépendance tout en étant encore soutenu par le Nid Clairval. Cette structure ne s'active qu'en cas de nécessité et est très personnalisée. Elle s'inspire du modèle familial qui veut que le jeune se sente prêt à « s'envoler du nid » tout en pouvant y revenir et cultiver les liens socio-éducatifs qui lui permettront de consolider son intégration sociale.

La durée du placement fait l'objet d'une évaluation continue, mais se prolonge au maximum jusqu'à la fin de la première formation professionnelle.

## A.E.M.O. :

L'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) appellation officielle à laquelle nous lui préférons le terme d' « *Accompagnement Educatif en Milieu Ordinaire* », est une structure qui répond au besoin de soutien exprimé par des familles dont les jeunes quittent le Nid (Enfant ou Ados) pour retourner vivre chez eux.

La demande peut également émaner du réseau et sera garantie financièrement par les services placeurs ou les parents.

La durée de l'accompagnement fait l'objet d'une évaluation continue.

## **2 Reconnaissance et subventionnement**

### **2.1 Justice et Police**

L'institution est reconnue et subventionnée par le département fédéral de Justice et Police à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1990. De ce fait nous avons certaines exigences à remplir, notamment celle de garantir l'emploi des trois quarts du personnel formé en éducation spécialisée.

### **2.2 Direction santé publique**

La direction de la santé publique et des affaires sociales du canton de Fribourg au vu de la loi du 20 mai 1986 d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées et son règlement d'exécution du 1<sup>er</sup> décembre 1987 nous reconnaît par décision du 7 décembre 1988, modifiée le 24 juin 1993. Par cette décision l'Etat de Fribourg subventionne la plus grande partie de nos frais d'exploitation. Une infime part concernant la pension (arrêté du 19 décembre 2000) est facturée aux parents ou représentants légaux.

## **3 Ligne éducative**

### **3.1 Finalité générale**

La cause du placement est une situation de vue difficile amenant une incapacité momentanée ou durable du milieu familial à prendre soin de l'enfant et assurer les conditions favorables à son développement.

Le Nid représente un lieu d'accueil stable qui répond aux besoins fondamentaux, physiques et affectifs, de l'enfant.

Il assure une stabilité et une sécurité, au travers d'un séjour hors du milieu problématique.

Un accompagnement éducatif individualisé tient compte de la situation particulière de chaque enfant. Cet accompagnement se fait en collaboration avec des professionnels extérieurs au Nid (psychologues, enseignants, médecins et/ou pédopsychiatre et psychiatre etc..). Il vise le renforcement et l'acquisition par l'enfant de compétences, qui lui permettent de se développer le plus harmonieusement possible, et de se situer au sein de son contexte (familial et social).

Afin d'optimiser les possibilités d'un retour de l'enfant chez lui, le Nid cherche à établir un partenariat avec les familles et les services placeurs et privilégie le travail en réseau. Il en va de même pour l'adolescent ou le jeune adulte qui va par exemple vivre dans son propre logement, mais qui a néanmoins besoin de liens satisfaisants avec son entourage, avant de pouvoir quitter le Nid.

## 3.2 Ligne pédagogique

La notion de respect constitue une valeur essentielle demandée aux adultes et jeunes du Nid : respect de soi et des autres (enfants, famille, maîtres, etc.), de l'environnement en général. Le personnel du Nid s'interdit notamment d'imposer toutes formes d'idéologies religieuses, politiques ou philosophiques.

Chacun se personnalise par ses ressources mais également par ses failles. Il va de soi que les difficultés repérées chez les jeunes sont prises en compte. La découverte et le développement, par le jeune, de ses qualités représentent aussi une de nos priorités.

Le personnel du Nid se définit entre autres comme représentant de la norme de notre société. Les enfants apprennent des règles précisées par la loi, d'autres habitudes qui ne font pas référence à des codes pénaux, mais qui permettent par exemple de vivre en société. Nous partons de l'idée que le jeune doit les connaître pour pouvoir se situer par rapport à elles, qu'il décide plus tard de s'y conformer ou de se marginaliser.

Il en va de même pour la scolarité et les formations qu'il suit. Nous stimulons les jeunes pour qu'ils acquièrent si possible un bagage leur permettant d'accéder à leurs projets futurs.

L'ensemble du personnel du Nid Clairval est tenu au devoir de discrétion et au secret de fonction, eu égard aux personnes accueillies et leurs familles respectives. Cela signifie qu'en aucun cas, ceci conformément à l'art. 35 al.1 sur la protection des données (LPD), ainsi qu'à l'art. 31 de la convention collective de travail (CCT) fribourgeoise (INFRI-FOPIS), les collaborateurs du Nid Clairval ne diffusent pas d'informations susceptibles de contrevenir aux articles précités.

### 3.2.1 Concept familial

Depuis l'origine du MEF en 1926, la fibre familiale a toujours imprégné l'association. Jusque dans les années 60, de nombreux appels étaient lancés aux familles pour qu'elles adoptent des enfants placés au foyer. Dans les années 60 une structure de type familial accueillant les enfants commença à se profiler pour aboutir en 1978 à la création du Nid à Givisiez. Entre 1978 et 1992 sous l'égide de deux directions (couple directeur) le Nid a fonctionné avec ce modèle de prise en charge. Un couple directeur (remplaçant des pères et mères) soutenus « légèrement » par du personnel, était sensé avec leur propre famille, témoigner et partager la vie de l'institution en offrant aux résidents une modélisation, apparemment idéale d'une structure familiale. Ce modèle a certes été efficace, mais il a aussi eu ses limites : les enfants placés avaient constamment sous les yeux une vraie famille...qu'ils ne pouvaient pas avoir eux, et pourquoi fallait-il se séparer des jeunes à 16 ans, alors que dans une famille normale les jeunes quittaient leurs parents plus tard ? A partir de 1992 cette option fut abandonnée puisque le couple directeur déménagea, l'appartement de fonction fut réaménagé pour la structure NA et le nid s'aligna sur un type de prise en charge institutionnelle classique. Toutefois l'appellation « Nid familial » demeura. En effet il apparut à l'équipe que l'évolution de la famille traditionnelle (monoparentale, recomposée etc..) permettait au Nid de pouvoir se référer aux valeurs qui sous-tendent toute famille entre autre des valeurs de respect, d'amour inconditionnel et d'acceptation, de construction significative de liens et de clarification des rôles de chacun (les éducateurs sont des êtres qui se substituent aux parents, jamais ils ne prendront leur place). Dans ce nouveau modèle avec l'ouverture du NA et de Passerelle, on se rapprochait aussi plus d'un véritable modèle familial : les jeunes ont la possibilité de rester au foyer jusqu'à ce qu'ils se sentent prêts soit pour un retour dans leur propre famille, soit pour quitter le foyer et s'installer en appartement.

### 3.2.2 Camps

Les adultes du Nid NE organisent deux camps par année. Un durant la semaine de Carnaval et une semaine au début de la pause estivale.

LeNA organise également un camp d'été, de 4-5 jours. Durant l'année, 2 à 3 journées d'activités sont aussi proposées voir imposées aux ados.

Ils sont l'occasion pour les adultes et les résidents de tous se retrouver dans un autre cadre que le Nid, sans les contraintes habituelles dictées par le rythme scolaire... de vivre des vacances et d'éveiller la curiosité intellectuelle, sociale, culturelle, sportive... moments privilégiés pour consolider et nourrir les liens.

### 3.2.3 Equipe pluridisciplinaire (consultant, formations stage, éduc,)

L'équipe du Nid Clairval est majoritairement constituée de personnes formées (HES : écoles d'éducateurs, université : institut de pédagogie curative). Elle est aussi formatrice puisqu'elle accueille des stagiaires qui vont ou qui sont en train d'étudier le métier, ainsi que des éducateurs en formation (« cours d'emploi »). Les formations continues de courtes ou longues durées sont encouragées par la direction du Nid... de quoi constituer une équipe pluridisciplinaire, garantie d'un accompagnement professionnel des enfants et adolescents qui vivent au Nid.

Comme mentionné plus bas, l'idée de ces multiples formations est d'additionner des possibilités d'aide plus pointues selon les problématiques propres à chaque jeune, étant donné que nous attachons une grande importance à l'individu.

C'est ainsi que notre équipe se compose de :

|                                  |   |          |            |
|----------------------------------|---|----------|------------|
| DIRECTION                        | Directeur adm, gestion éduc.  | 1 poste  | 80%        |
|                                  | Adjoint   | 1 poste  | 30%        |
|                                  | Secrétariat   | 1 poste  | 30%        |
| STRUCTURE NE                     | références, gestion NE  | 4 postes | 315%       |
| STRUCTURE NA                     | références, gestion NA  | 4 postes | 290%       |
| EDUCS RG<br>ET DE NUITS<br>APPUI | Responsable de groupes NE/NA<br>nuits et levers<br>Veilleur, ½ stage NA | 1 poste  | 45%<br>25% |
| STRUCT. PASSERELLE               | prise en charge extérieure  |          | 15%        |
| INTENDANCE                       | Cuisine, ménage et entretien<br>Concierge                               | 4 postes | 180%       |
| CONSULTANT                       | supervision, accompagnement<br>D'équipe lors de colloques               | 1 poste  | 10%        |



|       |  |  |       |
|-------|--|--|-------|
| TOTAL |  |  | 1020% |
|-------|--|--|-------|

Hors dotation :

|            |                          |          |      |
|------------|--------------------------|----------|------|
| STAGIAIRES | formation et appui NE/NE | 2 postes | 200% |
|------------|--------------------------|----------|------|

|           |   |         |      |
|-----------|---|---------|------|
| CIVILISTE | Cuisine, ménage et entretien<br>Conciergerie et adm (tél) | 1 poste | 100% |
|-----------|---|---------|------|

Par souci de respect des enfants et ados du Nid, pour trouver l'accompagnement que nous estimons le plus approprié pour chacun ; afin d'élaborer nos actions éducatives, mais aussi d'offrir de l'affection et de la chaleur, sans se cantonner dans un professionnalisme trop « technique », nous collaborons avec un consultant et un superviseur. Leurs regards extérieurs nous sont précieux. Cela nous permet notamment de questionner notre cohérence d'équipe, nos attitudes et réflexions par rapport aux situations rencontrées, d'évaluer régulièrement notre accompagnement de chaque jeune, ...

### **3.2.4 Axe familial / partenariat**

Comme décrit précédemment, notre accompagnement met l'accent sur l'individu puisque c'est lui qui est accueilli. Cependant, il est évident que le jeune qui arrive au Nid fait également partie d'un système familial avec lequel il nous paraît primordial de collaborer.

## **3.3 Axe de travail**

### **3.3.1 NE**

#### **Axe 1 / l'enfant**

##### **- l'enfant et ses parents**

L'enfant, avant d'être accueilli au Nid, vient d'une famille. Même si les liens avec la mère, le père, les grands-parents peuvent paraître insatisfaisants, ils restent primordiaux pour l'enfant. Il arrive qu'ils ne soient que ponctuels, selon les situations des parents qui, parfois, sont très instables et ne permettent pas de maintenir un rythme régulier des contacts avec leurs enfants. Les parents sont indispensables pour l'enfant, mais leurs présences n'est pas toujours possible.

##### **- l'enfant**

Nous réservons une place importante à la famille dans notre accompagnement ; l'enfant demeure cependant toujours au centre de nos préoccupations. L'essentiel de notre action éducative vise son épanouissement au travers d'un accompagnement individualisé tenant compte de ses potentialités et difficultés particulières.

## - **l'enfant et son réseau**

Outre ses parents, l'enfant s'inscrit dans un réseau social (famille élargie, personnes ressource, amis, loisirs...). La construction et le maintien de relations permettant à l'enfant de se confier, de se comparer ou de se positionner sont importants. Nous favorisons donc ces liens extérieurs au Nid.

Différents intervenants extérieurs au Nid, peuvent aussi être présents dans le parcours des enfants, selon les besoins (AS, tuteur, thérapeutes...).

**Objectifs**      Maintien ou reconstruction de relations réalistes avec la famille visant, si les conditions le permettent, un retour.

Compréhension par l'enfant de son contexte familial.

Construction de liens significatifs et sécurisants avec les adultes du Nid.

Valorisation et utilisation par l'enfant de ses capacités et potentialités de développement (personnelles, relationnelles).

Apprentissage de stratégies lui permettant de résoudre par lui-même les difficultés qu'il rencontre au quotidien et apprentissage de la responsabilisation.

Construction de liens significatifs à l'extérieur du Nid.

**Moyens**      Présence quotidienne structurante  
Système de référence individualisé  
Expérimentation de modèles relationnels différents  
Contacts réguliers de l'institution avec la famille et le réseau, visant une possible collaboration  
Organisation de contacts réguliers entre l'enfant et sa famille  
Dialogue régulier avec l'enfant au sujet de sa situation familiale et de son vécu relationnel avec sa famille  
Valorisation des contacts avec la famille élargie, les familles-ressources, les amis au sein du milieu scolaire ou extra-scolaire  
Stimulation du développement des potentialités et expérimentation par l'enfant de ses capacités, à travers les diverses situations quotidiennes  
Réutilisation systématique des événements : comprendre une situation passée, envisager une autre attitude et l'expérimenter par la suite

## **Axe 2 / La scolarité**

Chaque enfant passe beaucoup de temps à l'école. De la qualité de sa scolarité, dépendront son bien-être général et son insertion sociale future. Les difficultés diverses que peut vivre l'enfant, influencent ses capacités d'apprentissage et de concentration. L'équipe éducative accorde une importance particulière à la scolarité de l'enfant et à son suivi durant le temps de son placement.

**Objectifs**      Que l'enfant se sente à l'aise dans son milieu scolaire.  
Acquisition par l'enfant du bagage scolaire nécessaire à ses choix futurs.  
Acquisition d'une autonomie (appropriation par l'enfant de sa scolarité et de son sens)  
Acceptation par l'enfant de ses limites dans les situations scolaires difficiles.

**Moyens**        Suivi de l'enfant et soutien au niveau des devoirs scolaires  
Stimulation des capacités de l'enfant sur un plan scolaire et plus global, au quotidien.  
Contact régulier avec le milieu scolaire (enseignant et divers intervenants)  
Bilan régulier avec le milieu scolaire afin d'évaluer la situation scolaire et de déterminer l'orientation de l'enfant.  
Echanger avec l'enfant autour de ses projets et ses rêves.

## **Axe 3 / La vie de groupe**

Avec les adultes du Nid, la construction de liens stables et sécurisants est essentielle ; de leur qualité dépendra celle du parcours de l'enfant.

**Finalité**        Dans un groupe comme le Nid Enfants, la vie communautaire est une réalité, que les éducateurs utilisent pour favoriser l'apprentissage de la vie sociale et l'affirmation par l'enfant de son identité personnelle.

**Objectifs**      Expérimentation des relations interpersonnelles variées, basées sur des valeurs telles que le respect et la tolérance

Développement par l'enfant d'une meilleure connaissance de son fonctionnement relationnel et l'affirmation de son identité personnelle

Apprentissage des règles sociales

Prise de conscience des rôles et responsabilités liées à une vie de groupe

Ouverture aux différentes dimensions de l'être humain, dont les dimensions culturelles et spirituelles

|        |  |
|--------|--|
| Moyens | <p>Un cadre de vie communautaire avec ses règles et le sens qui leur est donné, la réutilisation des événements relationnels quotidiens survenant au sein de la vie de groupe, au Nid et à l'extérieur.</p> <p>Effet miroir entre l'éducateur et l'enfant et entre les enfants (conséquences de mes actes, limites, etc.).</p> <p>Valorisation des activités diverses à l'extérieur et ouverture du Nid à la présence de personnes extérieures</p> <p>Discussions individuelles ou de groupes, spontanées ou formelles</p> <p>Partage avec les enfants de moments informels à l'extérieur du Nid</p> |
|--------|--|

### 3.3.2 NA

En fonction des besoins spécifiques des adolescents, l'accompagnement éducatif au sein du Nid Ados s'effectue selon les axes suivants :

#### **Axe 1 : le jeune et sa famille.**

Cet axe concerne prioritairement un travail avec le jeune par rapport à sa famille. Il peut déboucher, selon la situation et la demande, sur un travail spécifique avec la famille, dont les modalités sont à définir selon chaque situation.

Il est effectué systématiquement en réseau et/ou en partenariat avec la famille.

Cette dimension de l'accompagnement éducatif concerne l'histoire du jeune, les personnes de son contexte de vie et les diverses interactions actuelles entre lui et elles.

|           |  |
|-----------|--|
| Objectifs | <p>Que le jeune puisse se connecter à son histoire et ses racines, en se les réappropriant.</p> <p>Qu'il puisse prendre sa place dans sa famille, et qu'il puisse construire sa propre histoire.</p> |
| Moyens    | <p>Contrat avec le jeune</p> <p>Clarification des attentes, des demandes, et pose des objectifs spécifiques.</p> <p>Entretiens formels et informels.</p> <p>Réutilisation des événements.</p>        |

Aide psychothérapeuthique.  
Liens avec le réseau.  
Bilan avec le jeune.

Note : ces moyens découlent d'un travail d'équipe qui signifie : une cohérence par rapport au sens et aux valeurs, une interchangeabilité des intervenants et une transmission claire des informations.

## **Axe 2 : formation scolaire/ professionnelle.**

C'est une condition institutionnelle. Le jeune doit avoir un projet dont les deux axes importants sont l'école et la formation professionnelle.

|           |   |
|-----------|---|
| Objectifs | Intégration sociale.<br>Acquisition de connaissances et de compétences.<br>Autonomie.   |
| Moyens    | Suivi scolaire et professionnel.<br>Les appuis.<br>Travail sur la motivation.<br>Apprentissage de l'organisation.<br>Entretiens avec le réseau (parents, écoles, services sociaux, divers).<br>Orientation. |

## **Axe 3 : vie de groupe**

La vie communautaire au sein du Nid Ados est une réalité. Celle-ci permet des expériences et des apprentissages au niveau relationnel et une ouverture sur la vie.

|           |  |
|-----------|--|
| Objectifs | Expérimenter des relations interpersonnelles, basées sur le respect, la coopération et la solidarité.<br>Permettre le développement de la confiance en soi et l'affirmation de son identité personnelle.<br>Favoriser l'ouverture aux différentes dimensions de l'être humain, dont les dimensions culturelles et spirituelles.  |
| Moyens    | Un cadre de vie communautaire avec ses règles porteuses de sens.<br>La mise en valeur des éléments du quotidien.<br>La réutilisation des événements de la vie de groupe.<br>La valorisation des qualités et des éléments positifs individuels et collectifs.<br>L'utilisation des intérêts et des compétences des éducateurs dans des activités quotidiennes et/ou certaines activités spécifiques (journées, ou week-end proposés et/ou imposés).<br>Les colloques et les soirées à thèmes. |

#### **Axe 4 : vie pratique.**

Cet axe concerne un travail avec le jeune par rapport aux différents aspects concrets de la vie quotidienne.

Objectifs    L'hygiène personnelle.  
                  Le respect et l'entretien de son cadre de vie.  
                  L'alimentation.  
                  La gestion de l'argent.

Moyens        Règles institutionnelles du N.A.  
                  Participations aux tâches collectives.  
                  Accompagnement et soutien personnalisé.  
                  Elaboration d'un projet individuel.

#### **3.3.3 Passerelle.**

Comme mentionnée sous le point 1.3.3, "Passerelle" est une structure destinée aux jeunes venant du Nid Ados.

Il s'agit pour l'équipe éducative, d'accompagner le jeune dans son processus d'autonomisation, dans des gestes quotidiens de jeune adulte vivant désormais hors structure de type internat.

Passerelle est un accompagnement basé sur un partenariat entre le jeune (en général majeur) et l'équipe éducative. L'accord des services sociaux est demandé particulièrement dans le cas de mesures de protection (curatelle de gestion par exemple). Les axes de travail sont établis en réseau, de manière à répondre au plus près des besoins du jeune et sont donc discutés et évalués avec lui.

L'objectif de Passerelle est de permettre au jeune de quitter le foyer progressivement pour s'insérer, s'intégrer dans la société selon le modèle familial.

#### **3.3.4 A.E.M.O.**

L'Action Educative en Milieu Ouvert (*Accompagnement Educatif en Milieu Ordinaire*), à priori ressemblante à bien des égards à "Passerelle", s'adresse non plus uniquement au jeune, mais essentiellement aux familles désireuses de pouvoir accueillir de nouveau leur enfant tout en bénéficiant d'un soutien éducatif spécifique. Le travail s'effectue au domicile familial.

Idéalement basé sur le volontariat l'A.E.M.O. peut être une mesure imposée par un service placeur et être une condition pour qu'un retour en famille puisse être effectif.

Dès lors, les axes de travail seront fixés en réseau, en collaboration avec le jeune et sa famille, mais également avec les services placeurs et feront l'objet d'évaluations régulières.

L'objectif de l'A.E.M.O. est de préparer et d'accompagner le retour à la maison, en soutenant les parents et leur enfant.

L'A.E.M.O. peut également permettre de faire une transition souple entre « Passerelle » et l'intégration définitive dans la société. A ce moment c'est le jeune seul qui bénéficiera d'aides et d'appuis très ponctuels. Ce service n'étant pas financé par l'Etat, il a l'avantage de pouvoir se réactiver lorsque un jeune adulte ayant quitté le Nid, se retrouvant momentanément en difficulté, fait appel à nous.

## **4 Mise en œuvre de l'action éducative**

L'équipe du Nid fonctionne selon une structure élaborée en vue d'affiner la mise en œuvre de son action éducative. Elle comprend différents colloques, des synthèses et grilles d'observations, un journal de bord, un règlement et des camps.

### **4.1 Colloques**

En dehors des périodes de vacances scolaires, chaque lundi après-midi, un colloque réunit le directeur, les éducateurs des enfants et des adolescents, l'intendante ainsi que l'éducateur du week-end passé. Durant une heure et demie, la planification de la semaine à venir est organisée (transports, rendez-vous, achats, etc.). Un retour s'effectue ensuite sur les divers événements marquants (réunions) de la semaine précédente, puis sur le week-end. Un temps est également consacré aux divers : intendance, administration, infos sociales...

Les mercredis matins, chaque secteur se retrouve séparément, en alternance (env. 1x/2 colloque NE, 1x/2 colloque NA). Il s'agit de parler plus spécifiquement des enfants ou des jeunes de chaque groupe selon un plan défini en début d'année. A part des évaluations continues, une grille d'observations écrite est remplie par l'éducateur de référence, puis discutée en équipe une fois par année. Il en va de même pour les synthèses rédigées dès le printemps. Ces colloques par structures servent également à échanger autour d'éventuels problèmes d'équipe, de difficultés récurrentes rencontrées dans le groupe, comme le respect ou l'ordre. Un consultant psycho-éducatif participe à ces colloques.

Environ quatre fois par an, un colloque « général » réunit toute l'équipe du Nid, pour traiter de questions qui concernent l'ensemble de la maison. Des situations d'enfants ou ados y sont également abordées. Ceci afin d'avoir un regard plus complet de la problématique, d'éventuellement trouver des pistes de travail plus adéquates, etc Le consultant psycho-éducatif est également présent dans ces colloques. Environ dix fois par an, une supervision d'équipe est mise en place.

5-6 fois par année, le directeur du Nid et le comité du Mouvement enfance et foyers se rencontrent pour des questions administratives, pour des réflexions plus globales sur le rôle social du Mouvement, pour des questions plus précises qui concernent l'un ou l'autre secteur de

l'association. Ces réunions peuvent aussi avoir fonction de contrôle du travail effectué dans les diverses structures et parfois de conseil.

## **4.2 Synthèses**

Pour chaque jeune, le Nid constitue un dossier. Il regroupe différents documents administratifs, d'autres qui concernent la santé de l'enfant ou ado. Les synthèses font également partie de ces dossiers. Elles sont un document écrit qui retrace le vécu du jeune durant chaque année scolaire passée au Nid, par le biais de plusieurs thèmes : présentation, cadre institutionnel (vécu au sein du Nid + évolution personnelle), situation scolaire, situation familiale, ligne générale de travail (action de l'équipe éducative), objectifs pour la suite. Ces rapports sont aussi destinés aux offices placeurs.

## **4.3 Grille d'observation**

Comme évaluation intermédiaire écrite, durant l'année scolaire, les éducateurs disposent d'un modèle de grille d'observation. Le canevas est le même pour tous les jeunes ; le contenu est plus individualisé, puisqu'il est centré sur la personne. Les items correspondent à ceux des synthèses. La grille est conçue de manière à être rapidement remplie, de façon à avoir une base qui sera plus développée dans la synthèse. Ce document reste interne au Nid. Au NA, les éducateurs remplissent cette grille avec les ados.

## **4.4 Journal de bord**

Un peu comme sur un bateau, les journaux de bord (un par structure) du Nid sont les dépositaires de toutes les informations courantes du Nid Clairval. Ils sont rédigés tous les jours, retracent le quotidien, les faits marquants de la journée, l'ambiance dans les groupes, les différents rendez-vous, des observations plus précises par résidants, etc.

Aujourd'hui notre journal de bord s'écrit et se consulte directement par le biais d'une plateforme informatique et un réseau intranet géré par une société spécialisée.

Remarque : ces différentes sources d'informations (colloques, synthèses, grilles d'observation, journaux de bord) sont placées sous le sceau de la confidentialité.

## **4.5 Règlement**

L'équipe du Nid Clairval propose son accompagnement des jeunes sur deux axes : la vie communautaire et l'individu. Afin de pouvoir vivre correctement ensemble, plusieurs règles (chaussons dans la maison, présences aux repas, etc.) s'appliquent à l'ensemble des résidants. Elles sont recensées dans le règlement du Nid.

Par ailleurs, d'autres règles sont établies en fonction de l'évolution et de l'âge de chaque résidant.



## **4.6 Divers**

### **4.6.1 Exclusion**

Lorsque cette décision extrême est envisagée, le réseau (famille, psy, service placeur, école, etc...) est sollicité afin de pouvoir trouver la solution la plus adaptée à la situation.

D'ordinaire, un travail avec les services placeurs (mandatés par les Justices de Paix), permettent une réorientation vers une structure plus adaptée ou autre projet en adéquation avec la situation.

En terme de prise en charge éducative, les signaux et indicateurs d'une situation aggravante et susceptible d'amener une fin de placement sont :

- Atteinte à cohésion de la dynamique des enfants
- sécurité des autres enfants
- l'accompagnement éducatif et toutes ses batteries d'interventions proposées et épuisées par l'équipe du Nid ne répondant plus à la problématique du sujet
- Violence aggravée et caractérisée sur autrui, enfant comme adulte, de la part du sujet
- Plainte pénale

### **4.6.2 Procédure d'information en cas d'abus sexuel**

La direction organise une cellule de crise et recueille toutes les informations relatives à la situation afin d'en déterminer la nature.

Selon la nature de l'abus sexuel qui va de la menace d'ordre sexuel à l'acte sexuel en passant par la contrainte sexuelle, la police est immédiatement alertée. De facto, la procédure pénale est activée.

Le réseau (autorité parentale en tête) est ensuite informé de la procédure en cours.

### **4.6.3 Accès aux dossiers**

Le principe de transparence est observé en matière de traitement des données. Les usagers et leurs représentants légaux sont informés quant à l'existence de documents concernant leur personne et sont en droit de les consulter et ultérieurement de les récupérer. Compte tenu de la confidentialité de ces documents le foyer Nid Clairval respecte la protection des données par son outil informatique, par son classement de dossiers et par son archivage sécurisés.

### **4.6.4 Procédures**

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, notre réseau intranet, possède plusieurs procédures que peuvent consulter tous les collaborateurs du Nid Clairval.

## 5 Perspectives

Depuis son installation à Givisiez en 1978, le nid s'est modifié sensiblement, s'adaptant aux besoins, créant et innovant tout en restant avec une dimension familiale. Le nid ado, Passerelle et l'AEMO sont les dernières réalisations. Nous voulons rester un « Nid familial » l'association et l'équipe y tiennent vraiment, car nous sommes convaincus de l'importance d'une telle structure. Nous avons été confronté à devoir gérer quelques situations très difficiles d'enfants présentant des troubles psychiatriques et étions tenté d'ouvrir une petite structure à l'extérieur du Nid. Finalement des solutions et des appuis ont été trouvés et le projet mis en veilleuse. Face aux résidants présentant une problématique psychiatrique, nous devons affiner notre processus d'admission afin de pouvoir les aiguiller vers d'autres institutions. Comme nous l'avons évoqué tout à l'heure le Nid familial ne va plus se développer (dans le sens de s'agrandir), mais va affiner, réajuster et approfondir sa ligne de travail et ses objectifs dans ces quatre structures, comme par exemple :

- donner plus de place à l'ado lors de l'élaboration des synthèses, éventuellement participation active
- réflexion quant à l'intégration des requérants d'asiles mineurs et des enfants et adolescents provenant de cultures diverses
- réflexion et analyse sur les fonctionnements et utilisations des structures Passerelle et AEMO
- réflexion et élaboration d'un concept sur notre travail dans la « Parentalité » en collaboration avec notre consultant systémicien.

Si le Nid familial se concentre sur les tâches développées dans ce concept, l'association Mouvement Enfance et Foyer est ouverte en cas de besoin et de demande formelle de L'Etat à examiner et à entrer en matière pour développer de nouvelles structures socio-éducatives.